



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Consultation du gouvernement du Canada en vue du



sommet mondial sur
la **société de l'information**

Genève 2003 — Tunis 2005



Canada

Consultation du gouvernement du Canada en vue du



sommet mondial sur
la **société de l'information**
Genève 2003 — Tunis 2005



N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

N° de catalogue Iu64-4/2003F-PDF

ISBN 0-662-89328-X

53954B

Table des matières

Description générale des sommets mondiaux	1
Nécessité d'un sommet mondial sur la société de l'information	2
Objectifs du Sommet	3
Expérience et succès du Canada dans l'édification d'une société de l'information	4
Une société de l'information mondiale – Vision du Canada	6
Consultation au Canada en vue du Sommet	9
Questions	10



Description générale DES SOMMETS MONDIAUX

De plus en plus, les représentants de l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'autres organisations internationales, d'organisations régionales, d'institutions financières internationales, de gouvernements, du secteur privé et d'organisations de la société civile se réunissent dans le cadre de divers événements internationaux que l'on appelle généralement *sommets mondiaux*. Ces parties intéressées se regroupent pour travailler en collaboration à résoudre des problèmes d'envergure mondiale. Les sommets mondiaux regroupent habituellement les représentants d'États indépendants reconnus par l'ONU et membres de l'Organisation. Il en existe à l'heure actuelle 191, qui, à titre d'États, peuvent négocier des accords internationaux et multilatéraux et voter à ce chapitre.

Il est important que les citoyens participent eux aussi aux discussions sur les questions qui les touchent directement. De fait, ce sont les personnes vivant et travaillant au niveau local qui sont le plus directement touchées par la pauvreté, le développement, la violence et d'autres questions. Les citoyens sont représentés par la société civile, qui englobe divers groupes d'intérêt — par exemple, les universitaires et les chercheurs, les grandes sociétés, les groupes de femmes, les groupes autochtones, les administrations locales, les groupes de jeunes, les organisations non gouvernementales et les médias. Ces groupes ont une incidence de plus en plus marquée sur les grands dossiers mondiaux et y apportent une contribution importante.

Les parties intéressées non gouvernementales, souvent appelées *observateurs*, comprennent les organisations intergouvernementales, les organismes spécialisés et la société civile. Elles contribuent aux sommets en faisant part de leurs idées et de leurs intérêts, sans toutefois pouvoir participer aux négociations officielles ou au vote.

Le but d'un sommet mondial est d'aborder des enjeux particuliers, de résoudre un problème, d'élaborer une vision nouvelle ou commune, ou encore d'entamer un dialogue. Il en résulte souvent une **déclaration** politique formulée par voie de négociation et des énoncés signés par les chefs d'État, qui conviennent de principes sur un sujet donné. On peut aussi y élaborer un **plan d'action** prévoyant des objectifs et un échéancier précis, dans l'espoir que chaque pays participant donnera suite à ses engagements. La mise en œuvre d'un plan d'action convenu a souvent des répercussions sur les politiques économiques et sociales des pays visés.

Le plan d'action sert de base pour mesurer les progrès accomplis par les gouvernements, les institutions financières internationales et les organisations internationales, ainsi que pour en assurer le suivi. Dans certains cas, on tiendra une autre réunion quelques années après un sommet mondial pour examiner et mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'action.

Nécessité d'un **SOMMET MONDIAL** sur la **SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION**

Le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) est le premier sommet de l'ONU qui ne vise pas à résoudre un problème de développement particulier. Il a plutôt pour objet d'élaborer la vision commune de la société de l'information que la collectivité internationale souhaite créer. Il pose le défi d'établir des mécanismes et des cadres appropriés à l'appui de ce type d'approche axée sur l'avenir. Il offre la possibilité d'intégrer dès le début dans cette vision une approche favorisant les droits de la personne et un point de vue tenant compte des enjeux spécifiques aux deux sexes. Le SMSI a adopté une approche inclusive, en vertu de laquelle trois secteurs institutionnels de la société — les gouvernements, la société civile et le secteur privé — auront la possibilité de travailler ensemble à un objectif commun et de mettre sur pied des mécanismes de collaboration.

Il faut combler le fossé numérique. On peut relever ce défi en veillant à ce que les technologies de l'information et des communications (TIC) stimulent le développement et, finalement, la création d'une société de l'information d'une envergure vraiment mondiale. On y parviendra en réduisant le fossé entre les pays riches et les pays pauvres au chapitre de l'information, ainsi que les fossés à l'intérieur même des pays, et en comblant le fossé numérique entre les sexes. En fait, les actions menées sur ce front sont jugées essentielles si l'on veut réaliser les Objectifs de développement de l'ONU pour le Millénaire (c'est-à-dire éliminer la pauvreté et la faim; assurer l'éducation primaire pour tous; promouvoir l'égalité des sexes; réduire la mortalité infantile; améliorer la santé maternelle; contrer la propagation des maladies; assurer un environnement durable; et mettre en place des partenariats mondiaux pour le développement axés sur l'aide, le commerce et l'allègement de la dette) et assurer la participation de tous les pays

à l'économie mondiale. Tous les pays et toutes les personnes n'ont cependant pas été en mesure de tirer parti des avantages découlant de la révolution de l'information.

L'expansion des TIC, y compris Internet, transforme radicalement tous les aspects de la vie — par exemple, la diffusion du savoir, l'interaction sociale, les pratiques économiques et commerciales, l'engagement politique, les médias, l'éducation, la santé, les loisirs et les divertissements. Ce changement se traduit par des produits et des services nouveaux, ainsi que par de nouvelles façons de faire des affaires. Le SMSI s'intéresse à tous les aspects de la vie qui subissent des changements profonds et permanents dus aux TIC.

Le SMSI réunira toutes les parties intéressées (les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les organisations intergouvernementales) pour qu'elles participent à l'élaboration d'une vision commune sur la façon d'assurer un développement social et économique durable au moyen des TIC. Il fournira par ailleurs une tribune mondiale pour se pencher sur les principaux défis auxquels font face tous les pays en cette nouvelle ère de l'information — par exemple, la cybergouvernance et l'instauration de la confiance — et donnera une occasion d'examiner des applications potentielles des TIC dans la promotion et la protection des droits de la personne, l'expression de la diversité culturelle et l'égalité des sexes. Le Sommet permettra également de mettre au point des solutions et des outils particuliers, et d'adopter un plan d'action réaliste et viable. Enfin, il pourrait devenir un élément moteur de la revitalisation du secteur des TIC et d'autres secteurs, grâce à la demande accrue d'infrastructure et d'applications des TIC, ainsi que du partenariat tripartite entre le gouvernement, le milieu des affaires et la société civile.

Objectifs du **SOMMET**

Le Sommet vise les objectifs suivants :

1. Élaborer et mettre de l'avant une déclaration énonçant clairement la volonté politique d'édifier une société de l'information mondiale et un plan d'action concret à cet égard.
2. Encourager les partenariats entre le secteur public et le secteur privé pour mettre le plan d'action en œuvre.
3. Organiser une présentation à grande échelle montrant les applications et les services dans le domaine des TIC au profit des collectivités, et répertorier les enseignements tirés.

Calendrier

Le Sommet, qui se déroulera en deux étapes, sera sous les auspices de M. Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU.

Phase I : Genève, 2003

Le gouvernement de la Suisse sera l'hôte de la phase I du SMSI, qui aura lieu du 10 au 12 décembre 2003. Cette étape vise à permettre aux dirigeants mondiaux, au secteur privé et aux organisations non gouvernementales d'élaborer une déclaration énonçant clairement la volonté politique et un plan d'action concret sur la société de l'information. Les thèmes seront assez généraux pour assurer un traitement global des grands enjeux, mais définis clairement de manière à permettre un dialogue et une planification bien ciblés. En outre, on organisera une présentation à grande échelle des applications et des services dans le domaine des TIC.

Phase II : Tunis, 2005

Le gouvernement de la Tunisie sera l'hôte de la phase II du SMSI, qui aura lieu du 16 au 18 novembre 2005. Cette étape donnera l'occasion de vérifier les progrès accomplis et de faire fond sur les engagements pris et les actions amorcées à l'étape précédente.

Expérience et succès du Canada dans L'ÉDIFICATION d'une SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

En dirigeant l'initiative Un Canada branché, Industrie Canada a été un chef de file pour les ministères, le secteur privé et le secteur à but non lucratif. Comme ce ministère a pour mandat de promouvoir l'accès aux services de communication à prix abordable, il a d'abord créé le Comité consultatif sur l'autoroute de l'information, en avril 1994, pour amener les Canadiens à participer à un dialogue sur les mesures que le gouvernement du Canada devait prendre pour aménager l'inforoute.

On est ainsi parvenu à un consensus public et à une volonté politique qui ont stimulé de nouveaux partenariats entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile à l'appui d'une vision commune sur l'utilisation des TIC au service du développement. Comme le premier ministre l'a expliqué en octobre 1999 dans sa réponse au discours du Trône, il faut établir « un plan qui nous verra importer des cerveaux, et non les exporter », plan qui reposera sur les nouvelles pierres angulaires du développement durable : la société de l'information, l'économie du savoir et la bonne gouvernance.

Grâce à l'initiative Un Canada branché, le Canada a atteint son objectif, c'est-à-dire assurer l'accès de tous les Canadiens à l'infrastructure de l'information et du savoir, faisant ainsi du Canada le pays le plus branché du monde. Un volet clé de l'initiative Un Canada branché consistait à appuyer les projets communautaires qui répondaient aux besoins des gens en matière de développement et qui établissaient des objectifs réalistes tenant compte de leur capacité existante. Le renforcement des capacités a donc été un élément important de l'initiative.

Dans une société de l'information, le réseautage des personnes et des organisations permet d'échanger l'information et le savoir de façon dynamique, accélérant ainsi les mécanismes d'innovation en matière de technique, de culture et de gestion. Depuis 1994, on a offert plus de 450 000 ordinateurs remis à neuf provenant des administrations publiques et des grandes sociétés, ce qui a jeté les bases du cyberapprentissage et entraîné le don d'ordinateurs neufs d'un nombre trois à quatre fois plus élevé. En 1999, le Canada est devenu le premier pays du monde à brancher toutes ses écoles et ses bibliothèques publiques à Internet, y compris les écoles des collectivités autochtones. Industrie Canada a par ailleurs élaboré des programmes de numérisation du patrimoine culturel national et des programmes d'appui à la création de contenu local.

À mesure que le Canada passe à l'économie du savoir, le rôle de l'entrepreneuriat local est déterminant pour retenir une main-d'œuvre hautement qualifiée. Un vaste réseau public regroupant 8 800 centres d'accès communautaires reliés à Internet reçoit plus de 34 millions de visites par an, et un grand nombre de ces sites deviennent des incubateurs de développement économique local. Ces cybercollectivités sont encadrées par un réseau de 12 « collectivités ingénieuses », et les grappes industrielles ainsi créées attirent l'investissement international.

Enfin, la bonne gouvernance ne s'est pas limitée à assurer le leadership ou à stimuler les partenariats pour faire avancer le Canada dans la société de l'information et l'économie du savoir. Il s'agissait également de faire naître une fonction publique novatrice, modèle

d'utilisation de la technologie. Depuis trois ans, selon le classement établi par Accenture, le Canada figure premier parmi 23 pays du monde pour son leadership en matière de cybergouvernement.

Le Canada réussit à gérer ce processus de changement grâce à une combinaison de politiques et de programmes d'application visant à créer un marché équitable, efficace et concurrentiel, ainsi qu'à stimuler l'adoption de processus d'innovation et de produits novateurs. Le Canada met maintenant l'accent sur une réglementation adaptée aux réalités nouvelles et qui vise à repenser le rôle de l'État. Grâce à sa politique des télécommunications favorisant la concurrence, à son fonds d'accès universel et à l'introduction de nouveaux services, il incite le secteur privé à investir tant dans l'infrastructure que dans l'innovation sur le marché.

Jusqu'à présent, le Canada devance les autres pays du G8 pour le nombre de ménages disposant d'un service téléphonique et pour la modicité des frais téléphoniques commerciaux. De même, il offre un environnement stratégique de pointe en matière de commerce électronique : légalisation des signatures numériques, adoption de normes de chiffrement à clé publique pour assurer la sécurité des données, établissement d'une politique neutre sur le plan fiscal pour les transactions en ligne et mise en œuvre d'une nouvelle législation sur la confidentialité des renseignements personnels pour protéger les consommateurs. Tous ces éléments contribuent à susciter la confiance dans les transactions en ligne au Canada.

Le Canada a tiré parti de cette expérience pour venir en aide à d'autres pays. Par exemple :

- Industrie Canada s'efforce de faire bénéficier les organisations étrangères des expériences du secteur public, du secteur privé et de la société civile en ce qui touche les politiques et les programmes s'inscrivant dans le cadre

de l'initiative Un Canada branché. Il le fait sur une base multilatérale, par l'intermédiaire du Groupe de travail des Nations Unies sur les TIC et du Groupe d'experts du G8 sur l'accès aux nouvelles technologies; sur une base régionale, par l'intermédiaire de l'Institut pour la connectivité dans les Amériques et de Connectivité Afrique; et sur une base bilatérale, avec certains pays.

- Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a un secteur de programme particulier, Technologie de l'information et de la communication au service du développement, qui est actif en Afrique (Acacia), en Asie (Pan Asie), dans les Amériques (Pan Amériques) et à l'échelle mondiale (Bellanet). Puisque ce secteur a fait ses preuves dans les pays en développement, le CRDI met en œuvre deux initiatives canadiennes récemment lancées, soit l'Institut pour la connectivité dans les Amériques (www.icameriques.net), créé à l'occasion du Sommet des Amériques de 2001 présidé par le Canada, et Connectivité Afrique (www.connectiviteafrique.org), présentée lors du Sommet du G8 tenu à Kananaskis en 2002 comme étant l'une des principales contributions du Canada au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.
- L'Agence canadienne de développement international a élaboré la Stratégie pour mettre le savoir au service du développement au moyen des TIC et a participé au Groupe d'experts du G8 sur l'accès aux nouvelles technologies et au Groupe de travail des Nations Unies sur les TIC.

D'après l'expérience du Canada, la viabilité des politiques et des programmes gouvernementaux (comme Un Canada branché) repose sur la mobilisation et l'obtention de ressources de partenaires clés du secteur privé et de la société civile pour établir une vision commune et des rôles nouveaux.

UNE SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION MONDIALE – Vision du CANADA

La vision qu'a le Canada d'une société de l'information mondiale englobe la population dans son ensemble, femmes et hommes, garçons et filles. Chacun doit éventuellement participer à cette société et les gens de partout devraient pouvoir tirer parti des possibilités qu'elle offre dans tous les aspects de leur vie. Mentionnons notamment une gouvernance améliorée, un développement économique durable, une cohésion sociale renforcée, un savoir accru, l'autonomie et l'épanouissement des individus, ainsi que de nouvelles formes d'expression culturelle. Le SMSI devrait mettre l'accent sur le développement communautaire, puisque c'est dans les collectivités que la plupart des gens bénéficient des avantages liés aux TIC pour créer, échanger et communiquer l'information et le savoir et y avoir accès (au travail et à l'école, par l'intermédiaire des services de santé et autres services publics, et en participant à la vie publique).

En se préparant en vue du SMSI, le gouvernement du Canada reconnaît que l'avenir repose sur les avantages universels découlant des activités liées à l'information qui sont ou peuvent devenir monnaie courante pour les gens de tous les pays.

La société de l'information devrait être une société d'abondance pour tous, puisqu'elle est fondée sur les éléments les plus répandus de l'activité humaine, notamment l'intelligence, la créativité, l'affirmation de soi, l'empathie, la compréhension, le sens de la justice et le désir naturel de communiquer.

Toutefois, nous sommes bien loin de la concrétisation de cette vision. Dans le monde d'aujourd'hui :

- il existe d'énormes disparités à l'égard des droits dont jouissent les gens et des possibilités qui leur sont offertes ou de leur capacité de créer, de communiquer et d'utiliser l'information et le savoir, d'y accéder ou d'en bénéficier;
- il existe aussi d'énormes disparités entre les gens au chapitre de la capacité d'utiliser les TIC qui permettent de prendre part à ces activités à une échelle et à une vitesse sans précédent, ainsi que de l'accès à ces TIC.

Ce fossé numérique est un phénomène multidimensionnel qui sépare non seulement les pays industrialisés et ceux en développement, mais aussi des groupes à l'intérieur d'un même pays — quel que soit son niveau de développement — en fonction du sexe, de la richesse, de l'emplacement géographique, du patrimoine culturel et linguistique, et des capacités mentales et physiques.

Les progrès réalisés dans le domaine des TIC sont tellement spectaculaires que l'on peut parfois être captivé par la technologie au point de croire qu'elle constitue une panacée. En préparant le SMSI, il faut toujours se rappeler que la création d'une société de l'information mondiale inclusive ne se limite pas à assurer l'accès universel aux TIC, bien qu'il s'agisse d'un préalable essentiel. Fondamentalement, cela consiste à créer de nouvelles approches en matière de lutte contre la pauvreté et de développement durable — approches qui canalisent les moyens technologiques aux fins du développement, en assurant l'autonomie des gens et en les faisant participer aux décisions sur le mode d'élaboration, de mise en place et d'utilisation des TIC.

Pour créer ces nouvelles approches, chacun doit être pleinement conscient des profonds

changements observés dans la structure des activités économiques, sociales, culturelles et de gouvernance alors que le monde se transforme en société de l'information. Il faut par ailleurs analyser avec soin l'incidence de ces changements sur le développement mondial.

Étant donné l'ampleur de la tâche, il est d'autant plus important de concentrer les efforts sur les personnes, c'est-à-dire sur leurs besoins en matière de développement, sur les droits et libertés fondamentales dont chacune d'entre elles devrait bénéficier, et sur leurs obligations et responsabilités mutuelles. Les principes adoptés et les modèles conçus doivent mettre l'élément humain au premier plan.

De l'avis du Canada, les éléments suivants sont déterminants pour l'édification d'une société de l'information :

Stratégies de développement nationales —

Dans une société de l'information, le défi auquel font face les pays consiste à inclure des cyberstratégies dans leur plan de développement national. Ces cyberstratégies devraient être élaborées en collaboration avec toutes les parties intéressées et le grand public, et faire le lien avec les Objectifs de développement de l'ONU pour le Millénaire. Elles devraient prévoir l'établissement d'un cadre juridique, réglementaire et stratégique favorable, y compris des mécanismes d'autoréglementation. Pour formuler ces cyberstratégies, les gouvernements devraient tirer profit de l'expérience d'autres pays et puiser à l'aide offerte par les organisations internationales.

Bonne gouvernance — Le défi de la gouvernance qui attend tous les pays dans une société de l'information, en particulier les pays en développement, comporte deux grandes dimensions. Il s'agit d'abord de promouvoir et de protéger les droits de la personne, y compris le droit d'avoir des opinions, la liberté d'expression et la liberté d'association. La seconde dimension consiste à établir des

institutions et des processus pour l'exercice démocratique du pouvoir, y compris l'accès à l'information, grâce auxquels tous les particuliers et toutes les parties intéressées peuvent participer au développement et surveiller la mise en œuvre des politiques, des lois et des règlements. Les nouvelles possibilités de participation démocratique qu'offrent les TIC présentent un intérêt particulier.

Prospérité économique — Dans la société de l'information mondiale, tous les pays sont aux prises avec deux grands défis sur le plan économique. Le premier consiste à utiliser les TIC pour améliorer la productivité et la compétitivité des activités économiques sur la scène internationale. Le second est d'avoir recours aux TIC pour créer des produits et des services — y compris ceux issus des industries culturelles — pouvant être offerts sur les marchés locaux, nationaux et internationaux. Pour relever ces défis, on peut mettre à profit l'expérience des pays qui ont élaboré des stratégies de cybercommerce.

Éducation et services publics — Tous les pays devraient se fixer comme objectif d'utiliser les TIC pour améliorer l'éducation et les autres services publics, en les mettant à la disposition des collectivités et des personnes auparavant exclues ou mal desservies (par exemple, la formation à distance, la télésanté et les musées virtuels) et en les utilisant pour améliorer l'efficacité et la qualité des services fournis à tous les particuliers.

Protection des renseignements

personnels et sécurité — Toute société de l'information digne de confiance doit proposer une infrastructure et des services fiables, assurer des transactions sûres et confidentielles, et protéger les données personnelles. Il est important que les pays adoptent des politiques et des mesures pour protéger les renseignements personnels et assurer la sécurité. Il est tout aussi primordial de promouvoir l'éducation des utilisateurs et le perfectionnement des

compétences dans le domaine de la protection des renseignements personnels en ligne et d'adapter la formation aux besoins des différents participants, en tenant compte des contraintes, du contexte institutionnel, des hypothèses de base ainsi que des perspectives, qui varient selon les organisations et les utilisateurs. La formulation de stratégies visant à améliorer la protection des renseignements personnels à l'échelle internationale doit prendre en considération les différences culturelles. Dans ce contexte, il faut également réprimer l'utilisation malveillante des TIC à des fins de harcèlement ou d'exploitation sexuels et de trafic de femmes et de filles ainsi que de violence à leur endroit.

Accès universel — Une société de l'information devrait être ouverte à tous les citoyens. Pour assurer l'accessibilité, on doit s'efforcer avant tout d'offrir un accès à l'infrastructure à prix abordable, de préserver et de favoriser la diversité linguistique et l'identité culturelle, et de faire en sorte que tous puissent bénéficier des possibilités qu'offrent les TIC, quel que soit leur sexe, leur statut social ou leur emplacement géographique.

Divers moyens s'offrent à nous pour assurer l'accessibilité :

- mettre en place des infrastructures de communication nationales appuyées par des politiques, des lois et des règlements qui favorisent la création de réseaux de communication électroniques, offrir l'accès universel aux services à un prix abordable et protéger la propriété intellectuelle ainsi que le droit des particuliers de chercher, recevoir et communiquer de l'information et des idées;
- promouvoir et préserver des éléments tangibles et intangibles du patrimoine culturel et échanger les connaissances culturelles à tous les niveaux, tant à l'échelle locale qu'internationale;

- créer un contenu reflétant les cultures locales ou de grands intérêts communs, ce qui constitue l'un des plus grands défis auxquels font face toutes les sociétés et un défi particulier pour les pays en développement.

Durant les préparatifs du SMSI, il est par ailleurs important de garder à l'esprit que, même si les gouvernements et les organisations internationales disposent de bien des moyens d'exploiter la puissance des TIC, ce sont surtout les autres parties intéressées — les particuliers, les organisations des secteurs privé et public ainsi que les collectivités — qui créent la richesse économique, sociale et culturelle en utilisant les ressources de la technologie, de l'information et du savoir.

Les femmes et les TIC — Il est essentiel de mettre l'accent sur les enjeux spécifiques aux deux sexes afin que les TIC ne nuisent pas aux femmes, que les femmes et les hommes y accèdent de façon égale et que les TIC soient utilisées pour assurer l'autonomie des femmes et promouvoir l'égalité des sexes. La pleine participation des femmes, sur un pied d'égalité, fait partie intégrante de l'édification réussie d'une société de l'information mondiale inclusive. Pour éliminer les inégalités entre les sexes, on peut élaborer des politiques, des règlements et des programmes égalitaires en matière d'accès aux TIC et de savoir; des programmes et des activités de développement égalitaires; des politiques sur la protection des renseignements personnels et les problèmes de sécurité qui touchent particulièrement les femmes et les filles; et on peut appuyer les organisations non gouvernementales qui font avancer la cause de l'égalité des sexes dans le contexte des TIC.

CONSULTATION au Canada en vue du Sommet

La création et le maintien d'une société de l'information exigent une collaboration et un partenariat entre le milieu des affaires, le secteur public et la société civile. Ayant recours à l'innovation, à l'audace et à l'investissement, le secteur privé joue un rôle clé dans l'aménagement de l'infrastructure de l'information et des communications d'un pays. En revanche, les gouvernements doivent fournir les cadres stratégiques et réglementaires favorables qui assurent un marché souple et équitable. La société civile, qui englobe toute la gamme des intérêts sociaux, doit participer aux efforts déployés afin de faciliter l'émergence d'une société de l'information vraiment inclusive et de maximiser son potentiel au chapitre de l'enrichissement social, civique et communautaire.

Objectifs

Le gouvernement du Canada souhaite connaître le point de vue des Canadiens sur la façon dont le pays peut contribuer à une société de l'information mondiale. La présente trousse vous aidera à saisir la position prônée par le Canada au Sommet mondial sur la société de l'information.

En participant à la consultation, vous aiderez à définir la position du Canada et sa contribution au SMSI. Le gouvernement du Canada cherche à promouvoir des initiatives qui donnent suite à des programmes ou projets effectués en collaboration avec des partenaires internationaux qui sont soit en cours, ou sur le point d'être annoncées. L'expérience et l'expertise du Canada dans la mise en place d'une société de l'information seront mises en valeur au Sommet de diverses façons — des événements parallèles ainsi qu'un recueil de cas de réussite et de pratiques exemplaires lancé à cette occasion. Les commentaires reçus seront affichés sur le site Web du SMSI.

QUESTIONS

1. Veuillez classer les éléments suivants par ordre de priorité pour déterminer les domaines où le Canada peut, à votre avis, contribuer le plus à faire avancer le plan d'action du SMSI.

Accès universel

Bonne gouvernance

Cyberstratégies nationales

Éducation et santé

Les femmes et les TIC

Prosperité économique

Protection des renseignements personnels et sécurité

Autre (précisez) :

2. Quelles sont, à votre avis, les pratiques exemplaires adoptées par le gouvernement du Canada dans le domaine des TIC?
3. La création d'une société de l'information repose sur des partenariats à tous les niveaux. D'après votre expérience, quels sont les mécanismes qui fonctionnent le mieux pour la formation de ces partenariats? Comment le gouvernement du Canada peut-il améliorer ses partenariats avec les organisations intergouvernementales, le secteur privé et la société civile au niveau local, national ou international?
4. Veuillez nous faire part de vos expériences, de vos initiatives ou de vos pratiques exemplaires touchant l'utilisation des TIC pour promouvoir la croissance économique et le développement social au niveau local, national ou international.
5. Comment les TIC ont-elles contribué à améliorer votre collectivité et/ou votre qualité de vie?

6. De quelle façon aimeriez-vous, ou votre organisation aimerait-elle, appuyer le processus du SMSI?*

- Obtention de renseignements sur le SMSI
- Présentation de votre initiative dans le domaine des TIC
- Organisation de réunions sur le SMSI dans votre collectivité
- Participation et appui à la mise en œuvre du plan d'action
- Autre (précisez) :

Consultez le site Web du gouvernement du Canada consacré au SMSI (www.wsis-smsi.gc.ca) et répondez au questionnaire pour exprimer votre point de vue en ligne. Cette information sera automatiquement enregistrée dans une base de données. Toutes les données recueillies seront analysées.

Vous pouvez également faire parvenir vos commentaires par l'un des moyens suivants :

Courriel : canada@wsis-smsi.gc.ca

Télécopieur : (613) 998-4530

Poste : Secrétariat du SMSI
Bureau 1675D
300, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1A 0C8

** Le gouvernement du Canada ne financera pas la participation des organisations canadiennes au SMSI.*

